

Table des matières

COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE	2
COMMISSION RÉGIONALE DE DETECTION DE RECRUTEMENT ET DE FIDELISATION DES ARBITRES	5
COMMISSION REGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE.....	6
COMMISSION REGIONALE DE BRETAGNE FOOT	7
COMMISSION REGIONALE D'APPEL	8
COMMISSION REGIONALE DE FEMINISATION.....	10
COMMISSION REGIONALE DES CONTROLES DES CLUBS	11
COMMISSION REGIONALE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE	12
COMMISSION REGIONALE CAR ANIMATION.....	14
COMMISSION REGIONALE FOOT ANIMATION	15
COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES	19
CONSEIL REGIONAL DE L'ETHIQUE	20
CAISSE D'ENTRAIDE MUTUELLE.....	21
COMMISSION REGIONALE DEVELOPPEMENT ANIMATION DES PRATIQUES.....	22
COMMISSION REGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS.....	23
COMMISSION REGIONALE FAFA.....	24
STATISTIQUES 2016-2017.....	25
REPARTITION DES LICENCIES PAR CATEGORIE	26

Le Secrétaire Général

Alain LE GALLOUDEC



COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

Président – LEAUTE Alain

Composition de la CRA :

Bureau : *Président :* A. LEAUTE (56) *Vice-Président Délégué :* L. NOUVEL (35)
Vice-Présidents : D. PAUCHARD (29), H. PLASSARD (35), L. DAGORNE (56)
Secrétaire : P. GERARD (35) *Secrétaire Adjoint :* G. MIGNON (29)
Membres : T. BRIAND (22), J.Y. BUREL (29), G. ROBIC (56)

Membres : G. GRANVILLE (22), J.P. MARZIN (29), H. BEAUGUION (29), M. BUTAULT (35), G. LE ROY (56), Y. HERVIAUX (éducateur 35).

C.T.R.A. : E. POULAT **Représentant de la C.F.A. / D. T. A. :** D. GACOIN

1. EFFECTIFS ET CLASSIFICATION DES ARBITRES DE LA L.B.F.

Chiffres arrêtés au 31 janvier 2017

CATEGORIES	JEUNES		Arbitres Auxiliaires + très jeunes -15ans		SENIORS		TOTAL	%
	15/18ans	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.		
INTERNATIONAUX					1	1	2	0,01 %
FEDERAUX					12	2	14	0,9 %
JEUNES ARBITRES FFF	6						6	0,39 %
LIGUE	63	5			179	3	250	16,17 %
DISTRICT + arbitre de club	236	18	77	6	928	15	1280	82,53 %
TOTAL	305	23	77	6	1120	21	1552	100%
%	19,65%	1,48%	4,97%	0,39%	72,16%	1,35%	100%	

Comparaison : * 31/01/14 = 1546 arbitres * au 31/01/15 = 1546 arbitres * au 31/01/16 = 1500 arbitres

2. REUNIONS

- C.R.A. du 01.07.2016 au 30.06.2017 : 10 réunions plénières + 1 réunion bureau + 2 réunions "section désignations".
- C.R.A. / Observateurs et Examineurs Ligue : le 04.09.2016 à Ploufragan.
- C.R.A. / Présidents de C.D.A. : les 01.10.2016, 04.03.2017 et 01.07.2017 à Ploufragan.
- C.R.A. / Arbitres de Ligue et Candidats : le 18.01.2017 et le 24.05.2017 dans chaque district.
- C.R.A. / Responsables "Jeunes Arbitres" C.D.A. : le 10.12.2016 à Ploufragan.
- C.R.A. / Responsables de Formation : le 07.06.2017 à Ploufragan.
- D.T.A. / CTRA et Pdts de C.R.A.: les 23 et 24 juin 2017 à Paris + le 25 juin avec les Pdts C.D.A..
- Commission Régionale de Pilotage, Détection, Recrutement et Fidélisation : le 07 déc. 2016 à Ploufragan.

3. STAGES ET EXAMENS

- Stage Inter Ligues :

- . Du 17 au 19 mars 2017 à Clermont-Ferrand (assistants) et St Sébastien / Loire (centraux).
- . 6 stagiaires + 1 membre C.R.A.

- Stage des arbitres et assistants de Ligue :

- . 4 dates de stage en début de saison au CTB de Ploufragan (tous les arbitres de Ligue devant assister à un stage) ;
- . TOTAL : 194 arbitres présents sur 199 convoqués (98%).

- Stage Régional « Jeunes Arbitres » :

- . Le 23.10.2016 au CTB de Ploufragan : 52 jeunes arbitres ont participé à ce stage sur 58 convoqués (90%).

- Stage Régional « Arbitrage Féminin » :





- . Le 04.09.2016 au CTB de Ploufragan : **15** présentes.
- **Stage Régional « Arbitrage Futsal » et « Beach Soccer » :**
 - . Le 24.09.2016 au CTB de Ploufragan : **20** présents.
- **Stages des Candidats JAF et du groupe Pré-JAF:**
 - . 3 stages au CTB de Ploufragan : les 11.09.2016 et 08.01.2017 (cand.JAF) + le 08.01.2017 (groupe pré-JAF).
- **Stages « Initiateur » et « Formateur 1^{er} degré » en Arbitrage**
 - . Stage d'initiateur de mars 2017 reporté sur la saison 2017/2018.
 - . Stage Formateur 1^{er} degré du 16 au 18 juin 2017 à Clermont-Ferrand : **2** Formateurs.
- **Contrôle des connaissances et test physique des arbitres de Ligue :**
 - . Le 04.12.2016 dans chaque district : **155** arbitres présents sur 185 convoqués.
 - . Repêchage le 23.04.2017 à Ploufragan : **18** arbitres présents; + le 05 février (Tests physiques).
- **Examen théorique d'arbitre de Ligue :**
 - . Le 09.10.2016 au CTB de Ploufragan : **34** candidats admis sur les 37 présentés par les CDA.
- **Examen théorique de Jeune Arbitre de Ligue (JAL):**
 - . **8** candidats admis sur les 16 présentés par les CDA. (examens pratiques : phase retour de la saison 2017/2018).
- **Examens théoriques d'arbitre et d'arbitre-assistant de la Fédération :**
 - . Le 17.06.2017 à Clairefontaine : - **2** arbitres admis sur les 3 présentés :
P. GARO (29) et M. LE BRIS (29) + M. JAMET (35) admis au pôle Espoir FFF. - échec de l'assistant présenté.
- **Examen théorique fédéral « Jeune Arbitre FFF » :**
 - . Le 10.06.2017 au siège de la FFF : **4** candidats admis sur les 4 présentés :
C. LE PAIH (35), T. ROBERT (22), T. BIHAN (56), E. KOLAN (35).
- **Examen théorique « Fédéral Féminine »:**
 - . Le 10.06.2017 au siège de la FFF : pas de candidate présentée cette saison.
- **Examens théoriques « Fédéral Futsal » et « Fédéral Beach Soccer » :**
 - . Le 17.06.2017 à Clairefontaine :
 - **1** candidat Futsal admis sur les 2 présentés : G ROYER (35).
 - **1** candidat Beach Soccer admis sur 1 présenté : B. MAUGE (56).
- **Rassemblements « Groupe Espoirs » :**
 - . Du 01 au 03 août 2016, le 12 nov. 2016, les 19 et 20 déc. 2017, le 11 fév. 2017 et les 16 et 17 juin 2017 au CTB de Ploufragan (37 arbitres concernés).
- **Stages de préparation pour les candidats à la Fédération (F5, AAF3, JAF, Fém., Futsal, Beach soccer) :**
 - . 5 W.E. de formation théorique au CTB de Ploufragan.

4. PROMOTIONS

- **Examen d'arbitre de la Fédération :** Plus de candidat après l'examen théorique.
- **Examen d'arbitre-assistant de la Fédération :** Plus de candidat après l'examen théorique.
- **Examen d'arbitre Fédéral Féminin :** Echec de notre candidate aux tests physiques.
- **Examen d'arbitre Fédéral Futsal :** Echec de notre candidat aux tests physiques.
- **Examen « Jeune Arbitre FFF » :** **5** candidats admis sur les 5 admis à la théorie :
T. DENIS (22), J. LE CORRE (22), F. DARCEL (22), R. BENETEAU (29), Q. FOUREL (35).
- **Examen d'arbitre de Ligue (L3) :** **29** candidats admis sur les 37 présentés par les CDA.
- **Examen d'arbitre de Ligue Futsal :** **4** candidats admis qui portent le nombre d'arbitres de Ligue Futsal à 11 éléments.
- **Satisfactions :**
 - . Désignations de M. JAMET (35) comme assistant à la finale de la Coupe Gambardella + E. COPPOLA (29) et A. LOIDON (56) également assistantes à la Finale de la Coupe de France Féminine.

5. OBSERVATIONS

- . **78** observations « Ligue 1 », **115** « Ligue 2 » et **267** « Ligue 3 » effectués par 40 observateurs.



- . 26 observations « assistants L1 et L2 + examens AA District » effectuées par 7 observateurs spécifiques.
- . 97 examens pratiques, soit un TOTAL de **583** observations, auquel il faut ajouter **34** observations-conseils «FFF» + 14 «Futsal».
- . Egalement **160** observations Jeunes Arbitres Ligue ont été effectuées, dont 36 spécifiques pour la sélection J.A.FFF.

6. ACTIVITES TRADITIONNELLES DE LA C.R.A.

La CRA a examiné 160 courriers ou mails divers émanant des arbitres de ligue et des clubs + 24 mails de la DTA.

- . Réserves techniques : **6**
- . Transferts : - de la L.B.F. vers d'autres ligues : **7** - d'autres Ligues en L.B.F. : **4**
- . Arrêts de l'Arbitrage : **16** - Retour à l'Arbitrage: **1**
- Le programme technique prévu en début de saison a été intégralement réalisé.
- **1** arbitre a été convoqué pour être auditionné en CRA.
- **1** arbitre a été sanctionné par la CRD.

7. TRAVAUX DIVERS - EN COLLABORATION AVEC LE C.T.R.A.

SENSIBILISATION – PROMOTION :

- Poursuite de la formation à la fonction d'Arbitre Futsal au travers de ≠ tournois officiels et stages régionaux.
- Poursuite du plan de Féminisation de l'Arbitrage Breton (Recrutement et Promotion notamment).
- Mise en place du 1^{er} stage régional de Beach Soccer (1 candidat présenté à l'examen Fédéral).
- Développement d'une nouvelle politique destinée aux Jeunes Arbitres de Ligue (examen, passerelle senior, classification ...)

FORMATION :

- Sous la responsabilité du CTRA, développement depuis plusieurs saisons de la politique de suivi et de perfectionnement de ses meilleurs arbitres susceptibles d'atteindre le niveau fédéral dans les 2 à 4 ans (le «Pôle Espoirs»).
- Suivi des stages « Formateur en Arbitrage » par la DTA, en collaboration avec la CRA et le CTRA. A ce jour, la LBF compte **107** Initiateurs en Arbitrage, **22** Formateurs 1^{er} degré et **2** Formateurs 2^{ème} degré.
- Encadrement des arbitres lors des ≠ tournois nationaux et internationaux, + les Coupes de Jeunes, organisés par la Ligue.
- Développement par le CTRA, en collaboration avec la section Formation de la CRA, de la plateforme pédagogique «Dartfish» permettant d'avoir à disposition des supports vidéo et techniques favorisant une progression dans la formation des arbitres.
- Suivi des Arbitres de la FFF tant sur le plan sportif que physique (2 rassemblements en 2016-2017).
- Poursuite des échanges d'arbitres en D.H. avec les Ligues Atlantique et Maine.
- Poursuite de la formation, en collaboration avec les CDA, des référents en Arbitrage + les arbitres et assistants bénévoles de club, au travers de réunions dans les Districts.

FIDELISATION :

- Développement et suivi, en collaboration avec les CDA, du parrainage des Jeunes Arbitres reçus à l'examen.
- Maintien de l'obligation d'avoir un tuteur (ou référent du club) pour les jeunes candidats à l'arbitrage.

RECRUTEMENT :

- Développement de la Formation Initiale Accélérée en internat conduisant également à l'examen d'Arbitre de District; 5 formations organisées par la CRA + CDA, se sont déroulées au CTB en juillet, août, nov. 2016, janv. et avril 2017 (**160** reçus).
- Maintien et suivi, en collaboration avec les CDA, des actions de recrutement dans les lycées et collèges bretons (**25** reçus).
- Participation à la journée portes ouvertes à la S.S.S.A. du lycée Bréquigny de Rennes (mars 2016) ; **8** nouvelles candidatures validées s'ajouteront aux 3 élèves déjà en place.



COMMISSION RÉGIONALE DE DÉTECTION DE RECRUTEMENT ET DE FIDÉLISATION DES ARBITRES

Président – OLLIVIER HENRY Alain

La Cellule Régionale de Pilotage de Détection, de Recrutement et de fidélisation des arbitres de la Ligue de Bretagne de Football est chargée, comme son nom l'indique de piloter et de coordonner les actions des Commissions Départementales de Détection de Recrutement et de Fidélisation des quatre Districts.

Elle est composée de : Dominique BIALGUES, Rémy FEMENIA, Guy GRANVILLE, Alain LEAUTE, Bernard MARTIN, Alain OLLIVIER-HENRY, Joseph STEPHAN, Lionel DAGORNE, Eric POULAT (CTRA).

La Cellule de Pilotage et les Commissions Départementales de Détection de Recrutement et de Fidélisation des Arbitres sont au service des clubs. Leur mission principale est de mettre en place des actions à destination des clubs afin de leur permettre de recruter des arbitres et de les fidéliser.

Deux actions ont été mises en place :

- La formation des référents en arbitrage des clubs
- L'arbitrage féminin

Concernant les référents, Les Commissions Départementales de Détection de Recrutement et Fidélisation des Arbitres ont proposé aux clubs une formation pour leurs référents en arbitrage afin de leur donner les outils pour rechercher au sein de leur club leurs futurs arbitres et de leur permettre également de les fidéliser. Cette formation s'est déroulée dans tous les Districts au cours de la saison

Des actions de communication ont également mises en place tenter de recruter des arbitres féminins.

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Président – LEAUTE Alain

Chaque saison la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage, composée depuis le 1^{er} janvier 2013 des 5 Présidents des Commissions des 5 Districts existant jusque là et de 2 représentants du Comité de Direction de la Ligue, se réunit en septembre, en février et en juin.

Sa mission consiste à répondre aux courriers et interrogations des clubs et à chaque réunion d'établir la liste des clubs en infraction avec les obligations du Statut. Elle le fait en début de saison (situation au 15 septembre) pour prévenir les clubs concernés qu'ils n'ont pas le nombre suffisant d'arbitres et qu'ils devront en présenter aux examens d'octobre, novembre, décembre ou janvier. Lors de la réunion de février il s'agit d'établir la liste définitive des clubs toujours en infraction à la date du 31 janvier et qui ne peuvent donc plus se mettre en règle pour la saison en cours

Enfin en juin il s'agit de vérifier si les arbitres comptabilisés au 31 janvier ont effectué le nombre d'arbitrages leur permettant de couvrir leur club et à partir de là d'établir définitivement la liste des clubs qui ne sont pas en règle et qui seront sanctionnés dès la fin de la présente saison d'une part sur le plan financier et d'autre part par une non montée s'ils sont en 3^{ème} ou 4^{ème} année d'infraction et **lors de la saison suivante** par une diminution du nombre de mutés en équipe A pour les clubs en 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} année d'infraction.

A noter que de plus en plus de clubs se retrouvent en infraction en juin alors qu'ils ne l'étaient pas au 31 janvier tout simplement parce que leurs arbitres n'ont pas effectué le minimum d'arbitrages qui leur était imposé par le Statut. Ceci est d'autant plus gênant pour les clubs qu'ils n'ont plus de possibilités pour régulariser leur situation sauf à avoir un ou des arbitres supplémentaires. Une autre garantie serait d'avoir un arbitre de club (Voir l'article 19 bis du Statut de l'Arbitrage Annexe 3 des Règlements de la LBF).

A chacune des réunions, en particulier lors de la 1^{ère} de la saison, la commission décide de la suite à donner aux demandes de changements de clubs souhaités par quelques arbitres, mais il faut savoir que ce nombre est nettement moins important que ce qui peut être véhiculé..

Enfin lors de la réunion de juin la commission établit aussi la liste des clubs qui ont un effectif d'arbitres supérieur aux obligations et qui pourront si c'est la 2^{ème} année consécutive bénéficier de muté(s) supplémentaire(s).

Depuis plusieurs saisons les effectifs d'arbitres sont stables 01mais il faut bien constater qu'un renouvellement d'environ 15% des effectifs s'effectue chaque année. Chacun devra réfléchir et faire en sorte dans son domaine que le taux de non renouvellement de nos arbitres revienne à des proportions acceptables et que la détection de nouveaux arbitres reste une préoccupation essentielle dans les clubs.

A noter qu'il y a au 1^{er} juin de cette saison 222 clubs bretons en infraction alors qu'il y en avait 234 en 2016 et 246 en 2015.

Les licences arbitres sont renouvelées par le canal des clubs et ce avant le 15 juillet. La notion de démission n'existe plus, elle est remplacée par une demande de changement de clubs mais les règles de celui-ci ne changent pas.

La mise en place dans chaque club d'un Référent en arbitrage apparait de plus en plus indispensable pour assurer un suivi des arbitres existants et pour mettre en place une politique de recrutement seule garantie en matière de respect des obligations du Statut. De récentes enquêtes au niveau national montrent d'ailleurs que les clubs ayant un Référent sont moins impactés par les sanctions relatives au Statut de l'Arbitrage, ce qui est bien sûr très encourageant pour ceux qui ont introduit dans leur organigramme ce Référent.

Au moment où ce rapport d'activités paraîtra un nouveau Statut aura été adopté lors de l'AG de la Ligue le 30 juin dernier.

Il n'est bien sûr pas question de le commenter ici mais simplement de rappeler que les nouvelles obligations entreront en vigueur lors de la saison 2019/2020. Il s'agit donc de mettre à profit les 2 saisons qui viennent pour ne pas se retrouver en situation délicate d'ici quelques années

Sachez enfin que les différentes Commissions ayant trait à l'arbitrage sont à votre disposition pour vous renseigner et éventuellement vous aider mais il est bien évident que le travail de recrutement se fait au niveau des clubs.



COMMISSION REGIONALE DE BRETAGNE FOOT

Président – LOPEZ Francis

Si le dernier numéro a traité de manière incontournable les différentes coupes régionales et départementales, il aura abordé aussi, se collant à l'actualité, les restructurations des championnats fédéraux et de la ligue et les barrages d'accessions. Cerise sur le gâteau la finale de la coupe de France féminine l'a aussi enrichi.

En début de saisons l'objectif était de valoriser « les têtes d'affiches » en faisant la part belle aux « étoilés » et aux bénévoles des clubs pour cet immuable challenge qualité foot au mois d'avril.

Un numéro de décembre consacré entièrement au foot handicap et qui a reçu de la part de ceux qui s'y consacrent le sentiment d'un réel soutien de la parution et de nos instances.

Année charnière les élections de ligue étaient à l'affiche du magazine de janvier.

L'équipe de rédaction.

Et la parution qui tient toujours le cap autour de son rédacteur en chef Bernard Catel. La commission va perdre ses fleurons les plus anciens. Henri Schleich le « Monsieur Mot Croisés » continuera toujours à concocter les grilles pour le grand plaisir des cruciverbistes. Noël Le Gleut son compagnon de Ploemeur (Morbihan) reste aussi dans le comité de rédaction, remplacé par Daniel Le Mouël à la commission.

- **Une valeur sûre nous quitte aussi, Bernard Brunel membre de la commission, district d'Ille et Vilaine.**

Spécialiste des dossiers des pages centrales consacrées aux thèmes mensuels, il donne à sa vie une autre orientation pour des motifs forts louables. Malgré des appels d'offre le district du 35 ne lui trouve pas de successeur pour épauler Alain Lauglé pour reformer un duo de compétence.

Le fonctionnement.

Et toujours ces réunions mensuelles à Locminé pour dix numéros dont le thème principal est choisi selon l'actualité à la demande des instances parfois par le canal du service de la communication de la ligue, mais souvent aussi en toute autonomie. Le temps des saisons ne peut échapper à la couverture de la tournée des plages et de manière très sélective, car nous ne pouvons tous les citer. De la même manière il est compliqué sur un magazine de format 21/29.7 avec 24 pages de faire figurer toutes les actualités en fonction de la disponibilité de chacun, la complémentarité avec les sites des districts et de la Ligue essaie d'y remédier.

Le devenir.

Tant que le support papier sera conservé, l'équipe restera toujours au service des clubs et de l'actualité. Elle ne demande qu'à remplir cette mission, avec sans doute un besoin de reconnaissance pour le travail effectué. A part deux éléments les membres du comité de rédaction ne sont pas issus de corps des journalistes, pourtant les remontées semblent indiquer que les lecteurs n'y voient pas de différence. C'est sans doute le fruit de l'investissement de chacun, que l'usure du temps ne casse pas la chaîne c'est tout ce que je demande à cette équipe.



COMMISSION REGIONALE D'APPEL

Président - GIBOIRE Georges

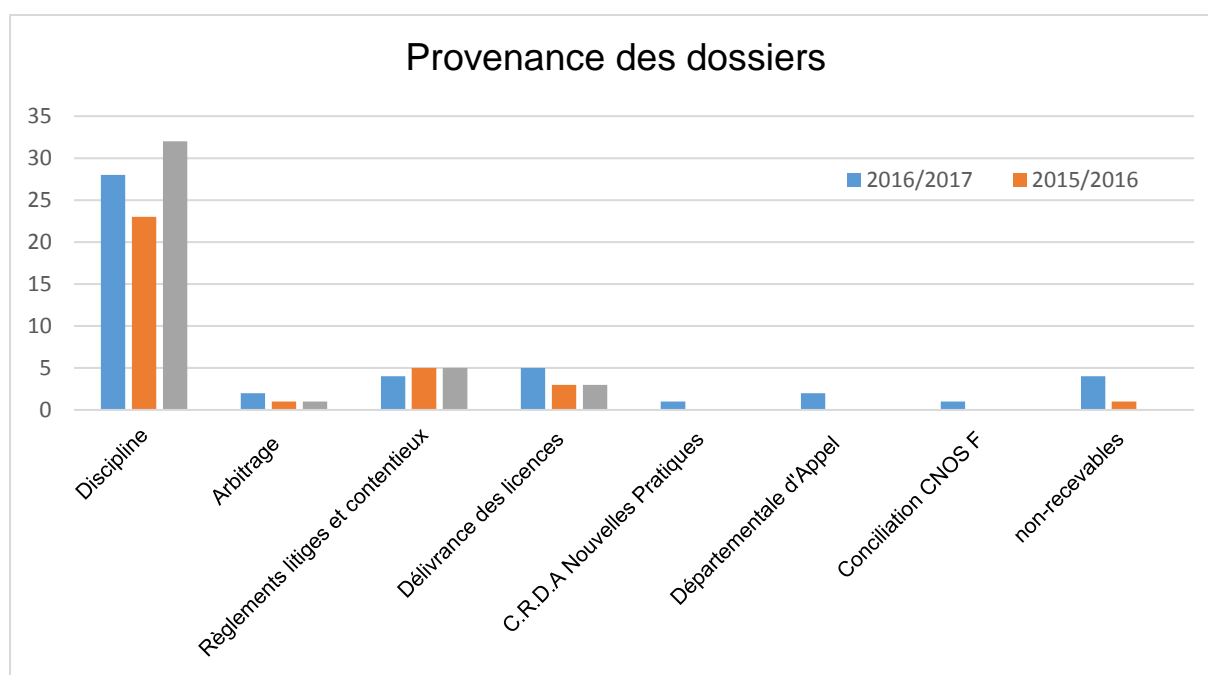
Les Membres de la Commission se sont réunis à 17 reprises pour l'étude de 47 dossiers.

Pour mémoire :

- 21 réunions / 50 dossiers en 2015/2016
- 26 réunions / 76 dossiers en 2014/2015
- 23 réunions / 44 dossiers en 2013/2014.

Provenance des dossiers :

	2016/2017	2015/2016	2014/2015
- Commission Régionale de Discipline (dont 2 dossiers de Commission Départementale de Discipline)	28	23	32
- Arbitrage	2	1	1
- Règlements litiges et contentieux	4	5	5
- Délivrance des licences	5	3	3
- C.R.D.A. Nouvelles Pratiques	1		
- Départementales d'Appel	2		
- Conciliation CNOS F	1		
- Non-recevables	4	1	
Total	47		



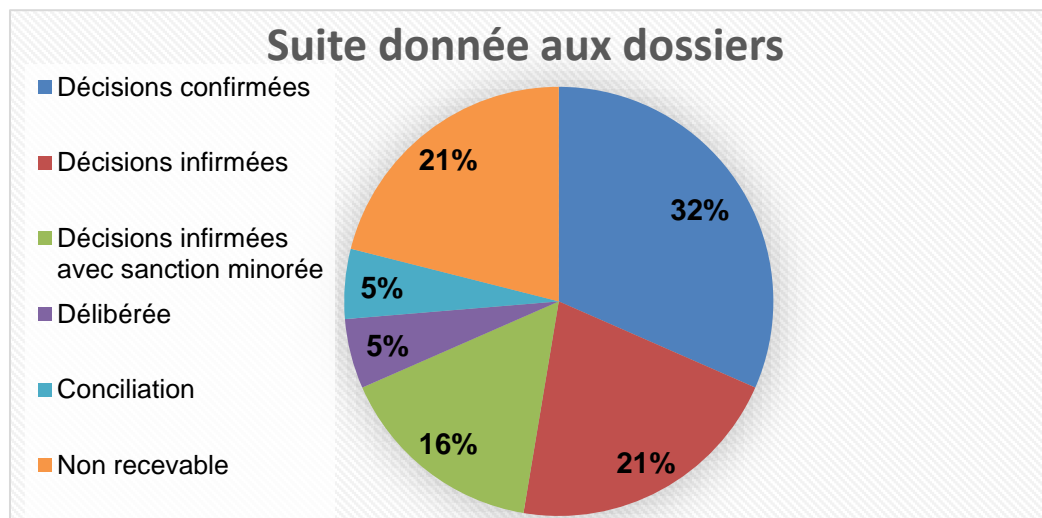
Le nombre de dossiers diminue légèrement (-3) étant entendu que ceux émanant de la Commission de Discipline augmentent sensiblement (28 contre 23, +5).

Suite donnée à ces dossiers





- 1- Commission de Discipline sur 28 dossiers :
 - 8 décisions confirmées
 - 15 décisions infirmées avec sanction minorée. Cette minoration s'entend pour au moins un des acteurs concernés.
 - 2 décisions infirmées avec sanction majorée
 - 2 mises en délibéré
 - 1 retour en District
- S'agissant des 15 décisions infirmées avec minoration elles sont accompagnées de confirmations dans 5 dossiers (pour 10 acteurs concernés), de sanctions majorées dans 2 dossiers (2 acteurs) et de minoration pour 2 autres acteurs dans 2 des 15 dossiers.
- A noter la lourdeur de plusieurs sanctions puisque, après Commission d'Appel dans 11 cas les joueurs se sont vus infliger (dont 2 en majoration en Appel) des suspensions supérieures à 5 matches.
En l'occurrence:
 - 3 joueurs / 6 matches
 - 2 joueurs / 8 matches
 - 1 joueur / 10 matches
 - 2 joueurs / 1 an
 - 2 joueurs / 2 ans
- 2- Autres dossiers (19) :
 - 6 décisions confirmées
 - 4 décisions infirmées (de manière générale)
 - 3 décisions infirmées avec sanction minorée
 - 6 autres (délibérée 1 / conciliation 1 / non recevable 4)



- A noter le passage de 2 dossiers après appel auprès du CNOS F pour conciliation (Guidel et Plouzané).



COMMISSION REGIONALE DE FEMINISATION

Présidente – Marjorie GENTILHOMME

La Commission Régionale de Féminisation s'est attachée à mettre en place les actions définies dans le plan Fédéral de Féminisation.

Rentrée du Foot courant septembre 2016

Elle a rassemblé de nombreux enfants pour l'ensemble des catégories de Foot Animation (U6 à U11), en mixité. .

Journée de la Femme autour du 8 mars 2017

Nous avons sollicité l'ensemble des clubs bretons afin que les coups d'envoi des matches soient donnés par une femme méritante du club et que des jeunes filles effectuent de l'escort kids à l'entrée des équipes sur le terrain. Un concours photos a également été mis en place. Les clubs ont été invités à fournir le nom des référentes féminines. Vous pouvez toujours les nommer en envoyant un mail à la ligue.

Parallèlement, dans le cadre de « Mesdames, franchissez la barrière ! », des réunions d'information « féminisation » ont été organisées dans les Districts, afin d'inciter les femmes à s'investir (formations ou réunions principalement à l'attention des mamans).

Semaine du Football Féminin du 13 au 20 mai 2017

Des portes ouvertes ont été organisées dans les clubs pour accueillir des jeunes filles intéressées par la pratique du football

A cette occasion, la ligue a été désignée « site pilote » de l'action. La Fédération Française de Football nous a donc aidés à mettre en place un rassemblement.

Celui-ci a été proposé aux écoles de football féminines labellisées soient 32 clubs.

Le samedi 13 mai, nous avons donc accueilli de nombreuses jeunes filles qui se sont réunies autour d'ateliers appartenant au Programme Éducatif Fédéral, d'ateliers techniques et de petits matches.

Les éducateurs(rices), dirigeants(es), parents accompagnateurs ont été réunis autour de la vidéo « Vis ton rêve » conçue par la Fédération Française de Football.

Les jeunes filles présentes ont pu bénéficier de places pour aller voir la finale de coupe de France Féminine qui s'est déroulée le 20 mai à Vannes.

Ce fut l'occasion de présenter les deux banderoles créées par la Ligue « elles sont Foot ces Bretonnes ! ».

Effectifs au 30 juin 2017

Enfin, nos effectifs sont en constante évolution : 6 372 joueuses, 2028 dirigeantes, 58 éducatrices et 44 arbitres sont recensées au 30 juin 2017.

Nous comptons des écoles féminines de football labellisées par la Fédération Française de Football : 3 écoles sont labellisées « or », 12 écoles « argent » et 17 écoles « bronze ».

Et demain ?

Pour la saison 2017/2018, il s'agira de poursuivre la mise en place des opérations fédérales avec un investissement encore plus important, et surtout d'accueillir la coupe du monde des U20 féminines qui se déroulera sur notre territoire breton.

Un grand merci à tous les membres de la Commission qui participent au projet global de féminisation du football.



COMMISSION REGIONALE DES CONTROLES DES CLUBS

Président – DEMAURE Gérard

La commission Régionale des Contrôles des Clubs est une commission au sein de la Ligue de Bretagne de Football. Elle émane de la Direction Nationale du Contrôle de Gestion et trouve sa source dans l'expérience de cette dernière.

La Commission a été mise en place par le Comité Directeur de la Ligue sur une base de 8 membres, constituée en partie par des professionnels de la comptabilité, de la fiscalité et du droit social et également de personnes justifiant de qualités professionnelles dans ces domaines.

La Commission puise ses pouvoirs dans les règlements Généraux de la FFF, en particulier au niveau des sanctions.

La Commission, avec accord du Comité Directeur, s'est limitée aux clubs de CFA2 et DH.

La Commission a réalisé au cours de cette saison 2016-2017 plusieurs objectifs :

- L'accueil des clubs qui accèdent à la DH : Août 2016
- L'audit de l'ensemble des clubs de CFA2 et DH Novembre-Décembre 2016
- De la formation pour les clubs de niveau Ligue à Rennes
- Audit de certains clubs Mai 2017

L'accueil des clubs : une présentation juridique, comptable, fiscale et sociale pour les clubs avec l'obligation de nous remettre de façon continue des informations.

Les audits : Ils sont réalisés par les membres de la Commission et ont donné lieu à un rapport avec l'aval de la Commission. Il est vrai que la Commission a été appelée à prendre des sanctions sportives mais aussi administratives. Les clubs pouvant faire valoir des recours possibles.

Enfin la prévention et la formation à travers des débats de représentants de l'administration fiscale (DGI), des services de l'URSSAF, sur la responsabilité civile et pénale des dirigeants de clubs, les collectivités locales, et le mécénat.

Notre commission entend continuer le dialogue auprès des clubs pour leur permettre de faire face aux réalités économiques, sociales, fiscales et juridiques mais aussi financières.

Les clubs sportifs, dans le cadre de leur progression sportive, sont très visés sur la situation des capitaux propres, les budgets, les écarts standards, par la commission.



COMMISSION REGIONALE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Président – NIO André

Bilan sur l'utilisation FMI au 29/05/2017:

2317 tablettes distribuées, 958 clubs, 3348 équipes, 77 championnats et 9 coupes, 82% de réussite, 4289 gestionnaires FMI et 18679 matches.

Statistiques de réussite globales				
	Matches	OK	KO	%
LBF	4237	3864	373	91
D22	2956	2008	948	68
D29N	2207	1940	267	88
D29S	2168	1753	415	81
D35	3826	2873	953	75
D56	3285	2950	335	90

Les principaux problèmes rencontrés par les clubs.

Identifiant oublié ou mot de passe expiré, le délai de 6 mois sur le mot de passe est imposé par la CNIL.

Mauvaise préparation en amont d'une équipe.

Le responsable FOOTCLUBS n'a pas renseigné la bonne compétition pour l'utilisateur de la tablette.

La FMI n'est pas clôturée par l'arbitre.

Il existe encore des clubs, dirigeants, arbitres qui refusent d'utiliser cet outil.

Les avantages environnementaux de la FMI, aucune intervention de papier lors de l'exploitation par les clubs, environ 100 kg de papier économisés, aucune intervention d'un transport « physique », et, énorme gain de temps.



COMMISSION REGIONALE DES COMPETITIONS DE GESTION DE JEUNES

Président - DAVID Christian

La CRGCJ est composée de 15 membres dont 1 référent des arbitres et 1 technicien. Elle s'est réunie à 11 reprises en réunions plénières ou restreintes lors des tirages de coupe et autres raisons urgentes.

Elle a pour mission d'établir un calendrier en tenant compte des impératifs nationaux, régionaux et des actions proposées par l'équipe technique régionale. Elle compose les groupes, gère les championnats et homologue les classements en fin de saison.

Elle organise les coupes « région BRETAGNE » et GAMBARDELLA/CA dans la phase régionale. En U15 et U17, seuls les clubs participant aux championnats LBF disputent la compétition. En U19, tous les clubs peuvent y participer, les 3 premiers tours sont gérés par les districts. Le challenge GAMBARDELLA/CA (149 clubs engagés) est sous sa responsabilité jusqu'au tour dit « finale régionale ». Après c'est du ressort de la FFF (1^{er} tour fédéral à la finale).

Palmarès des championnats :

En U15

- DH ELITE : le STADE RENNAIS (champion LBF)
- DH : AURAY FC (champion LBF) et VANNES MENIMUR
- DRH : GSI PONTIVY et PLOERMEL FC (champion LBF)
- PH : SC MORLAIX, CEP LORIENT, ST BRIEUC GINGLIN et le FC GUICHEN (champion LBF).

En U17

- DH : le STADE BRESTOIS 2 (champion LBF), le STADE BRIOCHIN 2^{ème} accède au championnat national
- DRH : EA GUINGAMP 2 et la TA RENNES (champion LBF)
- PH : EA ST RENAN, STADE PONTIVYEN (champion LBF), OC MONTAUBAN et CS BETTON.

En U19

- DH : VANNES OC (champion LBF)
- DRH : CEP LORIENT, FC PLOERMEL et l'US ST MALO (champion LBF).

Palmarès des coupes « région BRETAGNE » qui se sont déroulées à ST BRIEUC le 11 juin :

- U15, victoire du STADE RENNAIS face à l'EA GUINGAMP 5 à 4.
- U17, victoire de la TA RENNES face à l'EA GUINGAMP 1 à 1 (7 TAB à 6).
- U19, victoire du STADE RENNAIS face au FC LORIENT 2 à 1.

En finale régionale FUTSAL disputée à BREST le 29 avril :

- U15, DINAN-LEHON FC vainqueur
- U17, PLOUGASTEL FC vainqueur

Félicitations à tous ces lauréats et merci aux clubs supports et municipalités pour leur investissement lors de ces manifestations.

Merci à mes collègues, aux jeunes arbitres, aux éducateurs et dirigeants des clubs ainsi qu'au service compétition de la LBF pour leur coopération.



COMMISSION REGIONALE CAR ANIMATION

Président – LE BRUN Jean Pierre

La commission du Car Animation s'est réunie deux fois au cours de la saison 2016/2016/7 au siège du District du Morbihan à Lorient pour la préparation de la tournée des plages

A cours de l'été 2016, 34 sites des Districts de la Ligue de Bretagne ont accueillis le Car Animation ainsi que la structure gonflable permettant au jeunes licenciés ou non de s'adonner aux joies du ballon rond (style Beach Soccer) et de se voir récompensés de diverses dotations grâce à la participation des partenaires de la Ligue

Cette tournée des plages nous aura permis d'enregistrer 3000 participants masculins et féminins dans des catégories d'âge allant de 7 à 10 ans, 11 à 14 ans et de 15 ans et plus, ceci sous la houlette de l'animateur et éducateur **Omar Véga**,

Le Car Animation aura aussi été présent pour divers rassemblements tel que les JND, Finales des coupes de jeunes, Finale de la coupe de la Région Bretagne ainsi que différents tournois de jeunes.

COMMISSION REGIONALE FOOT ANIMATION

Président - FAUDET Alain

La commission régionale Foot Animation est composée de 2 représentants par district. Participent également à cette commission le CDFA de chaque district ainsi que Fabrice Morel (CTR DAP), le référent technique du football à effectif réduit « Développement des pratiques »
Cette commission est rattachée au pôle technique et formation.

Cette commission a pour compétence la gestion et le suivi de toutes les actions menées sur le territoire de la Ligue de Bretagne dans le respect des directives fédérales concernant :

- le foot à 4 des U7,
- le foot à 5 des U9,
- le foot à 8 des U11,
- le foot à 8 des U13.

Les principaux constats ; réflexions et orientations qui ont guidé nos travaux aux cours des 4 réunions annuelles (Septembre -Décembre -Avril -Juillet) peuvent se résumer ainsi :

1) Analyse quantitative des effectifs

Cette année les effectifs Foot à effectif réduit sont en hausse de 6,8% et on constate une augmentation importante des licenciés U6, U7 et U13.

Effectifs FAER	mai-16	mai-17	Evol
D22	8 965	9 503	6,0%
D29	12 490	13 463	7,8%
D35	16 415	17 479	6,5%
D56	9 719	10 392	6,9%
Total LBF	47 589	50 837	6,8%

Licence	mai-16	mai-17	Evol.
U6	2 847	3 295	15,7%
U7	5 153	5 715	10,9%
U8	6 474	6 576	1,6%
U9	6 726	7 025	4,4%
U10	7 276	7 412	1,9%
U11	7 123	7 537	5,8%
U12	6 344	6 867	8,2%
U13	5 646	6 410	13,5%
Total LBF	47 589	50 837	6,8%



2) Harmonisation des pratiques

Organisation, fonctionnement de toutes nos activités catégorielles à l'identique dans chaque District et avec la modélisation des nouvelles pratiques depuis la saison 2013/2014, on a encore renforcé ce point avec une communication commune, un support de présentation et l'édition d'une plaquette FAER à destination de l'ensemble des clubs de nos 4 districts.

3) Inventaire et suivi des diverses actions

a. Rentrées du foot

	U6-U7	U8-U9	U10-U11
Date	01/10	24/09 ou 01/10	17/09 ou 24/09
Nombre de sites	72	66	83
Nombre de clubs	460	510	450
Nombre de garçons licenciés	3050	5300	5500
Nb de garçons non licenciés	700	850	690
Nombre de filles licenciés	195	290	335
Nb de filles non licenciées	40	75	65

Baisse importante du nombre de participants cette année avec un total de 17 090 (26719 en 2015) soit une évolution de - 36 % par rapport à la saison précédente.

Actions très importantes en début de saison et qui permettent d'informer les parents.

Journée relativement utile et un avis positif d'ensemble pour ces 3 catégories.

Il y a toujours les questions d'assurance pour les non licenciés.

4) Activités de fin de saison

a. Finale régionale Futsal U13 le samedi 22 avril à Mordelles (35)

U13 Garçons

Cl.	Equipe	Pts
1	FC LORIENT 56	17
2	STADE BRIOCHIN	15
3	STADE BRESTOIS 29	15
4	TA RENNES	15
5	AS VITRE	14
6	DINAN LEHON FC	13
7	FC CHATEAULIN	11
8	FC PLOERMEL	11
9	SAINT BRIEUC COB	9
10	SC MORLAIX	9
11	ATLANTIQUE VIL REDON	8
12	GJ PAYS PLUVIGNER	8

U13 Filles

Cl.	Equipe	Pts
1	FC PLOERMEL	20
2	FC LORIENT 56	14
3	DINAN LEHON FC	12
4	EA GUINGAMP	12
5	AS DIRINON	12
6	QUIMPER KERFEUNTEUN	12
7	AS ST JACQUES FOOT	10
8	AGLD FOUGERES	5



Pour la seconde fois les U13 garçons et filles étaient réunis sur le même site avec 2 salles : 12 équipes U13G et 8 équipes U13F. Club support : US Mordelles (35).

b. Phases régionales Festival Foot U13 et U13F - samedi 6 mai 2017 à Plérin (22)

Pour la 3^{ème} année, place au Festival Foot U13 qui se veut moins orienté « compétition » et qui réserve une place aux défis techniques et aux 2 quiz règles du jeu et règles de vie. Les matchs ne comptent que pour 50% dans le résultat final.

U13 Filles
8 équipes

Cl.	Equipe	Pts	Matchs	Cond	Jong	Quiz1	Quiz2
1	ISLANDE - FC PLOERMEL	399	180	47	60	54	58
2	DANEMARK - FC LORIENT 56	352	204	34	12	49	53
3	RUSSIE - AS DIRINON	325	156	60	5	50	54
4	ITALIE - DINAN LEHON FC	312	144	35	27	50	56
5	POLOGNE - QUIMPER KERF FC	270	144	17	5	52	52
6	BELGIQUE - CO PACE	269	156	5	5	50	53
7	FRANCE - EA GUINGAMP	254	108	45	5	48	48
8	SUEDE - REN CPB BREQUIGNY	205	60	36	5	51	53

**U13
Garçons**
16 équipes

Cl.	Equipe	Pts	Matchs	Cond	Jong	Quiz1	Quiz2
1	DANEMARK - FC LORIENT 56	396	216	23	43	58	56
2	SUEDE - REN CPB BREQUIGNY	388	192	51	31	58	56
3	NORVEGE - STADE BRIOCHIN	368	168	40	45	56	59
4	ESPAGNE - STADE BRESTOIS 29	360	156	39	51	58	56
5	PORTUGAL - STADE RENNAIS FC	358	168	21	60	57	52
6	PAYS-BAS - VANNES OC	356	132	60	53	60	51
7	ITALIE - DINAN LEHON FC	350	156	50	30	56	58
8	ANGLETERRE - US CONCARNEAU	349	156	45	32	57	59
9	FRANCE - EA GUINGAMP	349	180	35	24	55	55
10	ALLEMAGNE - US SAINT MALO	303	144	28	21	56	54
11	ECOSSE - SC LANNILIS	276	108	29	21	59	59
12	IRLANDE - QUIMPER ITALIA	273	144	20	5	55	49
13	PAYS DE GALLES - GJP LA GACILLY	272	108	32	20	56	56
14	AUTRICHE - ST BRIEUC COB	262	108	33	11	54	56
15	ISLANDE - FC PLOERMEL	260	108	5	27	60	60
16	SUISSE - TA RENNES	247	60	33	38	59	57

c. Phase nationale Festival Foot U13 et U13F à Capbreton (40)

L'équipe de FC PLOERMEL (lauréat 2017) a représenté la Ligue de Bretagne lors de la phase nationale les 3 et 4 juin 2017 à Capbreton (Landes) et termine 1^{ère} de ce 3^{ème} Festival Foot U13 Filles avec de très bons résultats aux défis techniques et aux 2 quiz et termine 5^{ème} aux matchs derrière Toulouse, CB Angers, Lyon et Montpellier.

L'équipe du FC LORIENT (lauréat 2017) a représenté la Ligue de Bretagne lors de la phase nationale les 3 et 4 juin 2017 à Capbreton (Landes) et termine 15^{ème} de ce 3^{ème} Festival Foot U13 Garçons.



Bon comportement de nos 2 délégations tout au long de week-end à Capbreton.

d. Journée nationale des débutants U6-U7-U8-U9

Synthèse quantitative des rassemblements départementaux					
DISTRICT	CATEGORIES	NOMBRE DE SITES	NOMBRE DE CLUBS	NOMBRE D'EQUIPES	NOMBRE DE LICENCIES
22	U7	3	84	190	1 716
	U9	2	80	212	2 583
29	U7	9	160	320	2 377
	U9	1	80	80	3 559
35	U7	3	160	422	3 212
	U9	1	149	376	4 715
56	U7	4	97	186	1 705
	U9	1	123	299	2 744
TOTAL		24	933	2 085	22 611

Diminution sensible du nombre de participants à ces JND U7 et U9 expliquée par la date de programmation de ces rassemblements (week-end de l'Ascension et Pentecôte).

5) Districts organisateurs des actions et phases LBF pour la saison 2017/2018

- Proposition d'une nouvelle rotation suite à la fusion des 2 districts du Finistère, chaque district organise un rassemblement U13 tous les 2 ans.
- Futsal U13G et U13F le samedi 21 avril 2018 organisé dans le district du Finistère
- Festival Foot U13G et U13F le samedi 5 mai 2018 organisé dans le district du Morbihan

Tous nos remerciements aux clubs support de nos compétitions Football à Effectif réduit (US MORDELLES et FC PLERIN) ainsi qu'aux municipalités qui contribuent à la pratique et à la promotion du football chez les enfants des U6 à U13.

Remerciements également aux membres de la commission régionale Foot Animation, aux CDFA et au CTR DAP pour leur investissement et tout le travail effectué cette saison avec de plus en plus d'actions menées.



COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Président – MORICE Louis

De Septembre 2016 à Juin 2017, la Commission s'est réunie 5 fois (4 plénières et 1 restreinte) pour étude des dossiers transmis à la CRTIS par les 4 CDTIS (5 avant la fusion dans le Finistère). Elle a assurée également le contrôle des éclairages y compris ceux dont les Clubs opèrent dans les championnats nationaux. et depuis quelques années les homologations des salles Omnisports recevant du FUTSAL.

Ceci nous donne le bilan chiffré suivant :

	Niveau2	Niveau3	Niveau4	Niveau5	Niveau6	Niveau Foot A11	Niveau Foot A8	Niveau Foot A5
Confirmation classement	CFTIS			42	5	2		
Classement Initiaux				5	6	14	3	5
Changements de niveaux				5	25	8	6	1
Éclairages	CFTIS		4	15		1		
FUTSAL	1	9	12					

DIVERS : Déclassés = 5 Retraits de Classement = 15

Mises à jour des données = 39

Terrains Synthétiques = 10 (dossiers transmis à la CFTIS pour suite à donner)

Affaires diverses (dont réceptions de documents manquants)= 43



CONSEIL REGIONAL DE L'ETHIQUE

Président – GONIDEC Jean-Pierre

Le Conseil Régional de l'Éthique de Football Breton est composé de cinq membres qui ont été proposés par les Présidents de Districts et nommés par le Président de la Ligue de Bretagne.

Durant la saison 2016 - 2017, la Conseil de l'Éthique a instruit 1 dossier.

Allons-nous vers un vrai comportement sportif des dirigeants, éducateurs, joueurs et bien entendu supporters ? Si cela est vrai, félicitons le monde sportif du Football de Bretagne.

En conclusion, rappelons qu'avoir l'esprit sportif dans le sport et dans la vie c'est :

- ETRE : respectueux du jeu, des règles de soi-même et des autres et des institutions sportives et publiques.
- ETRE : honnête et loyal.
- ETRE : solidaire et fraternel
- ETRE : tolérant.

CAISSE D'ENTRAIDE MUTUELLE

Président – MOULIN Rémy

Rôle de la Caisse d'Entraide

La Caisse d'Entraide a deux missions principales :

- ♦ L'attribution de secours sous forme d'aide aux joueurs licenciés gravement blessés et aux familles des joueurs, dirigeants et arbitres décédés
- ♦ L'octroi de prêts aux clubs.

L'attribution de secours

Réalisée sous forme d'aides

- au licencié gravement blessé dans la pratique du football et se trouvant dans une situation difficile (familiale, professionnelle) caractérisée par un arrêt de travail prolongé, une incapacité ou un handicap déclarés
- à la famille en cas de décès.

Les modalités d'attribution de ces aides sont appréciées la Commission suivant la gravité du dossier. La commission pourra transmettre le dossier à la Commission des Affaires Sociales de la FFF en vue d'obtenir des aides complémentaires, secours, prime rentrée scolaire et colis de Noël pour les enfants. Les familles doivent fournir un certificat de scolarité, le montant de ces aides « rentrée scolaire » et « colis de Noël » est de 180 euros et ne sont attribuées qu'aux enfants de moins de 16 ans.

La Commission rappelle aux clubs que **les recettes des « journées de la mutualité » constituent la seule ressource de la Caisse d'Entraide Mutuelle.**

Prêts aux clubs

Les clubs qui souhaitent réaliser des investissements nécessaires à la pratique du football peuvent solliciter, auprès de cette Caisse d'Entraide, des prêts pour financer leurs projets.

Objet : Création et réfection des terrains
Construction et amélioration des vestiaires, tribunes
Construction de club house
Gros travaux d'entretien, éclairage
Mise en conformité des installations conformément à la réglementation.

Modalités des prêts :

Montant 20% du devis présenté, hors taxes plafonné à 22 267 €. Durée 5 ans, taux 0%.

Remboursement échéance annuelle correspondant à 1/5^{ème} du montant du capital emprunté

Remboursement 1^{ère} annuité : un an après le déblocage de l'emprunt (date à date)

Les garanties sont prises sous forme de caution solidaire de cinq membres du club emprunteur ou de l'engagement de la municipalité à rembourser le prêt consenti.

Déblocage du prêt en deux phases : début travaux 60%, fin des travaux 40%.

Un prêt d'honneur peut également être accordé pour l'acquisition de véhicules minibus de marque VW afin de transporter les jeunes licenciés.

Les dossiers sont à retirer auprès du Secrétariat de votre District.

Saison 2016/2017

♦ Recettes des journées de la Mutualité : **35 380.15 €**

♦ Aides allouées : **25 000 €**

1 secours attribués pour un montant de 3 000 €

2 prêts d'honneurs accordés pour un montant de 22 000 €.



COMMISSION REGIONALE DEVELOPPEMENT ANIMATION DES PRATIQUES

Président – COURCOUX Jean Paul

Le futsal Breton continue sur sa lancée au niveau du développement.

Championnat DH qui devient R1 Futsal :

La TA.RENNES remporte un nouveau titre de champion de Bretagne avec un parcours quasi sans faute en championnat. Malheureusement une fois de plus le club ne parviendra pas en barrage à décrocher l'accession pour la D2.

Suite aux barrages disputés à Plaudren, ce sont les équipes de l'As Ptt Lorient et Plabennec Stade qui valident leurs accessions pour la R1 saison 2017/2018 . Malheureusement et malgré l'engagement officiel du club de Plabennec Stade, ce club refusera finalement l'accession. Afin de combler la place libre, c'est finalement l'Agf Drapeau de Fougères qui intégrera la R1 futsal suite aux transferts des droits sportifs du club de Fougères Futsal envers ce club. A noter la mise en place de la FMI pour la saison 2017/2018.

Coupe nationale :

34 équipes engagées avec 3 équipes qualifiées pour les 1/32ème de finale : Cs.Merdrignac . Cesson Celta Futsal et Ta.Rennes. Seule la Ta atteindra les 1/16ème de finale mais son parcours s'arrêtera là.

Sélections régionales :

Les sélections U15 et U18 s'imposeront dans les inter ligues à Vibraye (Sarthe). Quant à la sélection senior elle s'imposera également au palais des sports de Loudéac face à la sélection des Pays de la Loire.

Finales régionales :

A Mordelles en U13 G : FC.LORIENT. En U13 F : FC.PLOERMEL.

A Brest : U15 G : DINAN LEHON FC.

U15 F : AS.SAINT JACQUES.

U17 G : PLOUGASTEL FC.

U17 F : EA.GUINGAMP.

SF : LAMBALLE FC.

SH : TA.RENNES.

Championnat de France D1 futsal :

Une 1ère pour la ligue de Bretagne qui a organisé la finale du championnat de France D1 aux palais des sports de Saint Brieuc le samedi 3 juin.



COMMISSION REGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS

Président – LEBRETON Bernard

La C.R. du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football s'est réunie 8 fois au cours de la saison 2016/2017.

Elle a traité au fur et à mesure de la saison :

- Les organigrammes techniques des clubs de niveau Ligue :
 - o Le diplôme de l'entraîneur désigné ;
 - o La licence de l'entraîneur désigné.
 - o Le contrat de l'entraîneur désigné
- Les demandes de dérogations des clubs ;
 - o 63 dérogations accordées
- Toutes les feuilles de matchs des clubs de niveau seniors et jeunes Ligue ont été contrôlées.

Des courriers ou mails d'informations ont été envoyés aux clubs au long de la saison, faisant état de leur situation lorsque cela était nécessaire.

100% des équipes étaient en règle lors de la saison 2016/2017.

COMMISSION REGIONALE FAFA

Président – MOULIN Rémy

La **Fédération Française de Football (FFF)**, à travers la Ligue de Football Amateur (LFA), **soutient le football amateur** avec le Fonds d'Aide au Football Amateur (**FAFA**).

La LFA intervient dans 4 cadres :

- Chapitre « **EMPLOI** » avec en particulier les aides allouées aux clubs créateurs d'emplois
- Chapitre « **FORMATION** »
- Chapitre « **EQUIPEMENTS –INFRASTRUCTURES** »
 - o Construction de terrains multisports couverts
 - o Construction de terrains foot à 5 synthétiques avec palissades
 - o Mise en conformité de vestiaires
 - o Mise en conformité d'éclairages
 - o Sécurisation d'installations pour un classement fédéral
 - o Création de terrains grands jeux en gazon ou synthétique
 - o Mise en place de revêtements multisports extérieurs (futsal)
 - o Création de terrains de Beach soccer
 - o Création de club house (espace de convivialité)
- Chapitre « **TRANSPORTS** » acquisition de minibus Volkswagen.

Les clubs bretons ont su, souvent en étroite collaboration avec les collectivités locales, profiter de l'existence de ce dispositif et solliciter à bon escient la FFF.

Les aides allouées à la Ligue de Bretagne et à ses clubs représentent PLUS DE 750 000 € sur la saison 2016-2017.

Les aides à l'emploi allouées aux clubs	
7 dossiers (dont 4 nouveaux dossiers)	24 720 €
Les aides allouées aux clubs	729 700 €

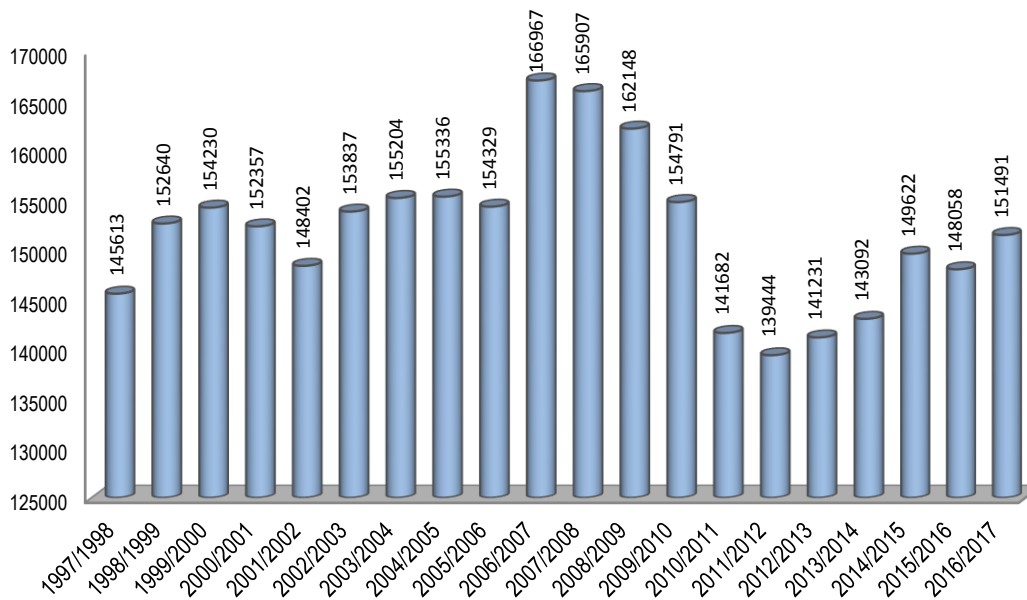
	754 420 €

La Bretagne, **1ère Ligue de France bénéficiaire depuis la création du FAFA**, a déjà très largement su bénéficier de cette enveloppe.

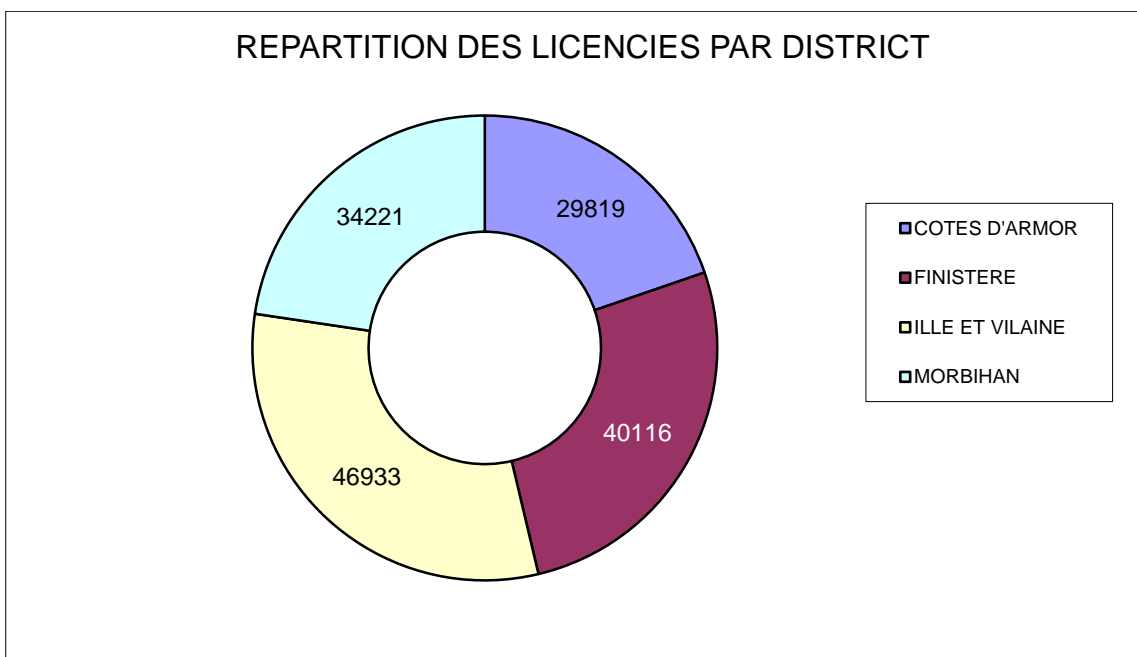
A partir du site de la Ligue ou des Districts, vous pouvez accéder à un dossier de demande d'aide au titre du FAFA, naturellement sans garantie absolue de subventionnement.



STATISTIQUES 2016-2017



REPARTITION DES LICENCIES PAR DISTRICT



REPARTITION DES LICENCIES PAR CATEGORIE

